

2/02/19

Volume XVII – Lettre 18

27 Chevath 5779



Hil'hoth Bera'hoth par le Rav David Ostroff, sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch. *chlita*

**Hil'hoth Bera'hoth: ce que l'on a à l'esprit au moment de la bera'ha (suite).**

**Prendre un repas :**

Celui qui s'assoit pour manger un fruit et récite une *bera'ha* (bénédictio) avant de le consommer n'a pas à répéter la *bera'ha* sur un autre fruit, car on considère qu'il avait tous les fruits à l'esprit quand il a récité sa *bera'ha*.<sup>1</sup> Cela semble même inclure un fruit plus noble comme, par exemple, un fruit faisant partie des sept fruits d'Israël consommé après une pomme.

**Comment cette règle s'applique-t-elle à un repas ?**

Au cours d'un repas avant lequel on ne s'est pas lavé rituellement les mains, puisqu'il n'y avait pas de pain, celui qui récite la *bera'ha* "*chébakol*" (bénédictio récitée avant la consommation d'un aliment quelconque ne nécessitant pas une bénédiction spéciale comme le pain, le vin, les gâteaux, les fruits ou les légumes) avant de consommer du poisson n'a pas besoin de la répéter avant de consommer du poulet, qui se mange couramment, puisque l'on considère qu'il l'avait à l'esprit en récitant sa *bera'ha*.<sup>2</sup>

**La bera'ha sur le poisson couvre-t-elle la glace servie au dessert ?**

Ce ne sera le cas que pour celui qui termine couramment son repas par un dessert de ce type. En conséquence, il est préférable, en récitant une *bera'ha*, de penser à inclure tout aliment qui nécessite la même *bera'ha*. Rav Sternbuch *chlita* ajoute que, pour un invité, tous les aliments sont automatiquement inclus dans la *bera'ha*.

**Qu'en est-il des boissons prises pendant le repas ?**

Puisque l'on a l'habitude de boire en mangeant, la *bera'ha* "*chébakol*" couvrira également les boissons.

**Aliments pris au cours d'un repas avec du pain. 1<sup>ère</sup> partie.**

Un repas complet avec du pain a pour particularité que la *bera'ha* "*hamotsi*" récitée au début du repas couvre tous les aliments servis au cours de ce repas.<sup>3</sup>

**Qu'entend-t-on par "tous les aliments servis au cours du repas" ?**

Tous les aliments faisant normalement partie d'un repas sont inclus dans la *bera'ha*, comme la soupe, les boissons, la volaille, la viande, les légumes et tout ce que l'on sert habituellement dans un repas.

[1] *Michna Beroura siman* 206:22

[2] שערי ברכה פי"ג לז, וזאת הברכה פ"ז ג'

[3] *Siman* 177:1

**Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport משפטים**

(XXI: 28-29)	<p>וכי יגה שור את איש או את אשה יסקל השור ולא יאכל את בשרו ובעל השור נקי.      ואם שור נגח הוא מתמל שלשם והועד בבעליו ולא ישמרנו והמית איש או אשה השור יסקל וגם בעליו יומת.</p>	<p>Si un bœuf heurte un homme ou une femme et qu'ils en meurent, ce bœuf doit être lapidé et il ne sera point permis d'en manger la chair; mais le propriétaire du bœuf sera absous.      Si ce bœuf était sujet à heurter, déjà antérieurement, que son maître, averti, ne l'ait pas surveillé et qu'il ait fait périr un homme ou une femme, le bœuf sera lapidé et même son maître mérite la mort.</p>
-----------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Certains critiquent les étudiants de Yechiva parce qu'ils consacraient leurs journées à l'étude de lois archaïques et non pertinentes, telles que par exemple le comportement complexe des vaches qui s'ennuient.

En réalité, la *Torah* est le projet de *Hachem* pour créer le monde et la réponse à toutes les questions et à tous les problèmes peut y être trouvée, comme en témoigne l'histoire originale suivante.

Une femme paniquée approcha un jour le Rogatchover *Gaon*, lui expliquant que depuis plusieurs semaines son bébé nouveau-né, qui mangeait correctement toute la semaine, refusait obstinément de téter son lait le *Chabbath*, mettant ainsi sa santé en danger. Le Rogatchover suggéra de façon nonchalante à la jeune maman de porter au moment de l'allaitement ses vêtements de semaine plutôt que ses vêtements de *Chabbath*. Aussi bizarre que ce conseil ait pu lui paraître, elle le suivit avec une foi aveugle et fut stupéfaite de découvrir qu'en enfilant ses vêtements habituels, le problème disparaissait, comme l'avait prédit le Rogatchover.

À ses questions incrédules sur la source de ses connaissances et de ses capacités surnaturelles, il lui expliqua avec désinvolture que la réponse à son problème était « explicite » dans le *Talmud*. La *Torah* établit une distinction entre les lois régissant un bœuf qui n'encorne que périodiquement, qualifié de *tam* et un autre qui encorne souvent est qualifié de *mouad*. La *Michna* (4: 2) de *Baba Kama* stipule qu'un animal qui a encorné à plusieurs reprises, mais uniquement le *Chabbath*, est considéré comme un *mouad* pour ses actes le *Chabbath* mais comme un *tam* pour les dommages qu'il peut causer pendant la semaine. Le *Talmud* Yeruchalmi (19b) explique que le bœuf s'embrouille le *Chabbath* lorsqu'il voit des gens portant de beaux vêtements auxquels il n'est pas habitué, ce qui le rend fou, mais que durant la semaine, il reconnaît son environnement habituel et se comporte normalement. Sur cette base, le Rogatchover en déduisit qu'il était naturel de conclure que les difficultés d'allaitement de la femme découlaient du fait que son bébé ne la reconnaissait pas dans sa tenue de *Chabbath* et qu'un changement mineur dans sa garde-robe résoudrait le problème.

**Archaïque en effet!**

«Ne recherche pas la grandeur pour toi-même et ne convoite pas les honneurs. Fais plus que tu n'étudies et n'envie pas la "table" des rois car ta table est plus grande que leur table et ta couronne est plus grande que leur couronne. Tu peux être sûr que le Maître de ton ouvrage te paiera le salaire de ton travail. »

Après avoir mangé du fruit de l'arbre de la connaissance, l'homme acquit la connaissance intime et le désir du mal. Le mauvais penchant n'était plus une force extérieure, représentée par le serpent, mais était intériorisé. Notre corps physique était maintenant un mélange confus de bien et de mal. La mort était introduite dans le monde: le corps humain séparé de l'esprit, appartenait au monde matériel fini et devait donc finalement se décomposer et mourir. L'homme serait maintenant confronté à une épreuve beaucoup plus difficile qu'auparavant, il ne combattrait plus un serpent de l'extérieur, mais serait obligé de combattre son propre corps faible et plein de désirs internes.

Ainsi, le vêtement est devenu un élément nécessaire de la vie sociale de l'homme et l'un des éléments de base de l'existence humaine civilisée. Il semble presque étrange que, malgré la haute stature de l'homme avant le péché, tout ce que la *Torah* nous précise à propos d'Adam et Eve, est qu'ils étaient nus (Genèse 2:25). Est-ce la seule description que la *Torah* a de tels géants spirituels ?

Toutefois, l'idée sous-jacente est que l'essence physique de l'homme était sublimée et n'avait pour seul but que d'être un vecteur pour servir D-ieu. Il n'y avait aucune tentation d'utiliser son corps d'une autre manière; tout était saint. Ce n'est qu'après la faute que la tentation d'abuser de son corps et de vivre pour le physique débuta. L'homme savait instinctivement qu'il en viendrait à regarder les autres et à se voir lui-même comme un objet sexuel. Il devait couvrir sa chair pour la maîtriser et se rappeler que ce n'était pas le but de la vie. Le corps physique ne peut être confondu avec la valeur de l'homme et n'est que le serviteur de l'âme qui lui a donné vie. Ce corps n'était rien de plus qu'un vêtement destiné à couvrir l'homme pour conserver une plus grande sainteté à l'intérieur. (Combinaison de pensées des Rabbins Arié Kaplan et Zev Leff.)

Enfin, nous nous sommes demandé la semaine passée comment le serpent avait pu convaincre l'homme de fauter ? Si l'homme était entièrement spirituel, n'ayant en propre aucun désir vers le mal, comment le serpent a-t-il pu «tenter» l'homme de pécher ? L'homme n'avait-il pas reconnu que la spiritualité et la piété sont le but de l'existence ? Aurait-il pu être tenté par un fruit, quelle qu'en soit la saveur ?

Examinons de plus près le stratagème du serpent. Le serpent leur promit que l'arbre les rendrait «comme des dieux connaissant le bien et le mal» (3: 5). En quoi cela convaincrerait-il un homme imperméable aux plaisirs physiques, de fauter ? En quoi est-il si tentant d'être un dieu connaissant le mal ? Est-ce la grandeur d'un dieu ? Et bien sûr, l'homme n'est pas devenu un dieu après avoir fauté : il est tombé de manière dramatique de son niveau précédent. Le serpent était-il en train de tromper l'homme avec un non-sens ?

Les penseurs juifs expliquent que l'homme voulait fauter pour rendre la vie plus difficile. Il réalisa que le but véritable de l'existence était de surmonter la tentation et de lutter pour se rapprocher de D-ieu. Lorsque l'homme fut créé, il ne reçut qu'un seul commandement, ne pas manger du fruit de l'arbre. Il comprit que le combat de l'humanité pourrait être beaucoup plus important et il souhaite mettre en place un tel défi. Il souhaitait que la vie soit plus difficile pour lui-même et pour tous les êtres humains. En privilégiant le côté physique, en connaissant le mal, l'homme aurait à surmonter des tentations bien plus grandes pour accéder au spirituel. L'épreuve serait beaucoup plus difficile et, en en triomphant, il grandirait infiniment plus.

Nous commençons seulement à comprendre. Que signifie que l'homme devienne plus "semblable à D-ieu" ? Ne se rend-il pas plus physique et donc plus éloigné de D-ieu ? Et pourquoi, au départ, l'homme défierait-il la volonté de D-ieu, soi-disant pour se rapprocher de Lui ?

Ce sujet est tellement vaste qu'il nécessite une suite dans la prochaine Lettre.

### Un mot sur la Téfila

Par Rabbi A Leib Scheinbaum (*Pirkhé Chochanim*)

à suivre

רבון כל-העולמים

### Maître de tous les temps

Le mot **עולמים** présente des difficultés de traduction. On pourrait le traduire par **des mondes**; *Hachem* étant le maître de tous les mondes. Dans ce cas, le pluriel du mot **עולם**, serait **עולמות**. Par conséquent, suggère le Rav Chimon Schwab, zal, le mot **עולם** signifie ici **pour toujours** ou **éternité**. *Hachem* est donc considéré comme le maître de toutes les éternités, traduisant l'idée qu'Il vit pour toujours et qu'Il n'est pas lié par les contraintes de temps. De même, nous nous référons à *Hachem* comme **חי העולמים**, vivant pour toujours.

Le Rav SR Hirsch, zal, introduit une nouvelle définition pour ce terme. Il explique que le mot **עולם** est dérivé du mot **עלם**, d'où nous dérivons le mot **נעלם** caché. *Hachem* nous est caché "du début à la fin des temps" **מִן-הָעוֹלָם וְעַד הָעוֹלָם** (Tehillim 106: 48). L'origine de la création ainsi que la fin des temps nous sont cachées. Nous n'avons aucune idée de ce qui se passera dans le futur, nous n'avons aucune idée de ce qui était à l'origine. Non seulement l'avenir lointain nous est caché, mais nous n'avons même aucune idée de ce que sera la prochaine minute. Nous ne connaissons que le passé enregistré et le présent. *Hachem* est le seul à maîtriser toutes les périodes inconnues.

## A la mémoire de Déborah-Guitel bass Barou'h Brajzblat (25 Chevath 5761)

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: [associationdeborahguitel@gmail.com](mailto:associationdeborahguitel@gmail.com) Site: [www.deborah-guitel.com](http://www.deborah-guitel.com)

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l' d'un de vos proches

**Note:** Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

**Important :** Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**